PRÉFET
DE L'ESSONNE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Évry-Courcouronnes, le 10/04/2020

**COVID-19 : Opération de contrôle - fermeture des commerces alimentaires à partir de 21h00**

Dans le cadre de l'arrêté préfectoral du 8 avril 2020 relatif à la fermeture des commerces alimentaires entre 21h00 et 6h00 sur l'ensemble du département, le sous-préfet de Palaiseau, en présence des maires concernés et de la police nationale, se rendra ce soir sur 3 sites (Saint-Michel-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois et Villemoisson-sur-Orge), pour participer à une opération de contrôle de la fermeture des commerces alimentaires à partir de 21 heures.

Cette mesure vise à limiter l'ouverture des commerces susceptibles de générer le soir des regroupements importants de personnes de nature à porter atteinte à l'efficacité du confinement.

En lien avec la police nationale, les polices municipales de ces villes sont mobilisées quotidiennement pour faire respecter les règles de confinement.

**Vous êtes invités à suivre ces trois déplacements. Le rendez-vous est fixé à 20h30 au commissariat de Sainte-Geneviève-des-Bois. Merci de vous accréditer par mail avant 17h00.**

**Bureau de la Communication Interministérielle**
**Préfecture de l'Essonne**

Tel : 01 69 91 90 54 – 01 69 91 90 37
Mél : pref-communication@essonne.gouv.fr

Boulevard de France
91010 Évry-Courcouronnes